

80 questions pour se perfectionner en matière de TVA

Objectifs :

Voir ou revoir, sous une forme ludique, les principales règles et mécanismes qui régissent la TVA. Cette formation permettra au collaborateur de cabinet comptable de prendre du recul sur ses dossiers et de confronter ses pratiques à la législation en vigueur.

Repérer les mauvaises pratiques. Valider et approfondir ses connaissances en matière de TVA. Remplir correctement une CA3. Mettre en place de nouveaux contrôles.

Durée : 7h

Public : Collaborateurs de cabinets comptables

Pré-requis : Collaborateurs expérimentés exigés : 3 ans d'expérience en tant que collaborateur

Méthode pédagogique : Test d'évaluation en amont. Quiz/Théorie. Auto-évaluation pour mesurer la progression dans l'apprentissage. Quiz en fin de session pour valider les connaissances acquises au cours de la formation. Remise d'un support documentaire.

Intervenante : Carine BERTHOUD, diplômée d'expertise comptable.

Programme :

Régimes d'imposition

- Franchise en base
- CA12
- CA3

Champ d'application

- Exonérations BIC
- Exonérations BNC

Base imposable et TVA collectée

- Opérations imposables et non imposables
- Taux
- Autoliquidation
- Immobilisations

TVA déductible

- Exclusions
- Exigibilité
- Forme

Territorialité

- Biens
- Prestations de services

Régularisations

- Régularisation-bilan
- En 5^{ème} ou 20^{ème}